

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BARRAUX AVIS DU MAIRE

Le Maire de la Commune a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil Municipal de BARRAUX se réunira en séance le :

JEUDI 19 mai 2022 à 20H00.

Ordre du jour :

Affaires générales

- Renouvellement de la convention de la consultance architecturale avec le CAUE
- Renouvellement du contrat de mission architecte conseil avec Mme Murielle Clair
- Modification du règlement de la bibliothèque municipale

Finances

- Souscription d'une ligne de trésorerie ou d'un emprunt de 700 000€
- Subvention 2022 aux associations

Affaires scolaires

- Refonte du règlement des services péri et extra-scolaire suite à l'acquisition du portail famille
- Tarifs service péri-scolaire

Service jeunesse

- Demande de subvention à la CAF pour l'acquisition du portail famille
- Tarifs séjours été 2022

Ressources humaines

- Création et recrutement des contrats d'engagement éducatif
- Création d'emplois saisonniers pour l'été 2022
- Mise à jour du tableau RIFSEEP

DIVERS ET COMMUNICATION

Le Maire,
Christophe ENGRAND



Affiché le : 13/05/2022